CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141380** **VALABLE JUSQU'AU** **01/09/2027**

ÉDITÉ LE 03/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2015

Raison sociale : CHARPENTES HOLDERBACH

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/07/2024

Capital : 3 000

48 RUE DE LA CEINTURE
67440 JETTERSWILLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2015 B 103

Siret : 809 835 739 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4720048

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141019515

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141019515

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 01 07 22 **Fax :**

Portable : 06 85 56 98 61

Responsabilité légale :
HOLDERBACH JEAN-FRANCOIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : charpentesholderbach@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 498 994 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	3	15/05/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	06/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141380** **VALABLE JUSQU'AU** **01/09/2027**

ÉDITÉ LE **03/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/07/2024
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2015 B 103

Siret : **809 835 739** **00016**

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4720048

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141019515

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141019515

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CHARPENTES HOLDERBACH**

48 RUE DE LA CEINTURE
67440 JETTERSWILLER

Téléphone : 03 88 01 07 22 **Fax :**
Portable : 06 85 56 98 61

Site Internet :
E-mail : charpentesholderbach@gmail.com

Responsabilité légale :
HOLDERBACH JEAN-FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.